# Économie 5

## BGFIBank/ Scandale des cartes visa prépayées

# Edgard Théophile Anon suspendu de son poste d'Administrateur directeur général

Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

Une nouvelle direction générale par intérim, composée d'Emmanuel Berre et de Marie-Ange Ndoungou a été désignée, hier au cours d'un conseil d'administration extraordinaire, jusqu'à la nomination du nouveau directeur général, prévue le 10 mars prochain.

PRIS dans la tourmente du scandale des cartes visa prépayées, le conseil d'administration de BGFIBank Gabon, réuni le 20 février 2017, a désigné une nouvelle direction générale par intérim, chargée d'expédier les affaires courantes. Ainsi, Emmanuel Berre et Marie-Ange Ndoungou, sont tous deux nommés directeurs généraux adjoints.

Cette décision intervient suite à la suspension du mandat d'Administrateur directeur général d'Edgard Théophile Anon par le conseil d'administration. La nomination du nouveau directeur général se fera selon la procédure de re-



BGFIBank suspend son ADG suite au scandale des cartes visa prépayées.

crutement des dirigeants en vigueur au sein du Groupe, le 10 mars 2017, date du prochain conseil

d'administration. Le Conseil d'administration de BGFIBank Gabon a assuré également, qu'en raison des fraudes perpétrées via certaines cartes visa prépayées, et qui continuent de faire l'objet d'investigations tant par les services de police, que par d'autres, au sein la banque, les mesures adéquates et immédiates ont été prises pour optimiser les procédures de contrôle et de sécurité, afin de répondre aux exigences légitimes de la clientèle.

#### Brèves

Cameroun/12 millions d'hectares de forêts déboisés à l'horizon 2030 Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN en anglais), le gouvernement camerounais vient de prendre l'engagement de restaurer une superficie totale de 12 millions d'hectares déboisés d'ici 2030. Ceci dans le cadre du «Défi de Bonn», une initiative lancée en 2011 lors d'un événement organisé par l'Allemagne et l'UICN. L'engagement du Cameroun s'inscrit dans un effort mondial visant à restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2020 et 350 millions d'hectares d'ici 2030.

## Nigeria/Montant de la dette en 2016

La dette globale du Nigéria s'élevait à 57,39 milliards dollars en 2016. C'est ce que révèle le bureau nigérian pour la gestion de la dette (DMO). Défendant le budget du bureau pour 2017 devant le comité du Sénat chargé des dettes externes et locales, le directeur général du DMO, Abraham Nwankwo, a déclaré que les dettes externes du pays s'élevaient à 11,41 milliards \$ l'année dernière, contre 45,98 milliards \$ pour les dettes locales. Selon le responsable, les dettes incluent des arriérés dus par le gouvernement, les 36 Etats de la fédération et le Territoire de la Capitale Fédérale

#### Le Maroc impose des normes environnementales à ses partenaires

(TCF).

Désormais, les partenaires de l'office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) sont tenus d'effectuer des évaluations d'impact environnemental avant de commencer leurs travaux d'exploration. C'est ce qu'a déclaré Amina Benkhadra, la directrice générale de l'ONHYM, dans un entretien avec La Vie Eco.

#### Burkina Faso/West African Resources publie les résultats de l'étude de faisabilité du projet Sanbrado

La compagnie minière West African Resources a publié les résultats de l'étude de faisabilité de son projet Sanbrado (ex-Tanlouka), au Burkina Faso. Selon ces résultats, le projet devrait produire annuellement environ 93 000 onces d'or sur une durée de vie de 9 ans. Pour les trois premières années, le taux de production est estimé à 150 000 oz/an. Sur le plan financier, l'étude a indiqué que le projet nécessitera un investissement de 131 milde australiens, et un coût global de 759 dollars australiens par once.

Rassemblées par F.A.

#### Société nationale immobilière

# Juste Valère Okologo, toujours en fonction!

MSM

Libreville/Gabon

UNE semaine après la notification datée du 14 février 2017, qui lui a été adressée, faisant état de sa suspension pour une période de trois mois au poste de directeur général de la Société nationale immobilière (SNI), Juste Valère Okologo est...toujours en fonction. Au même titre que son adjoint Yvon Patrick Medoua Nze, censé assurer son intérim.

Nous l'avons rencontré le lundi 20 février, très détendu, à son bureau, même si l'intéressé s'est refusé à tout commentaire. La décision du vice-Premier ministre Bruno Ben Moubamba n'a donc pas pris effet.

Le vice-Premier ministre en charge de l'Habitat aurait anticipé sur les résultats de l'audit diligenté par le gouvernement et des enquêtes préliminaires, dit-il « en sa possession », pour fonder sa décision. Des prérogatives qui sont du ressort du procureur de la République, seul habilité, à communiquer sur les résultats d'une enquête en cours.

Cependant, les dispositions réglementaires de l'article 131 de la loi n 8/91 portant statut général des fonctionnaires stipulent effectivement que « En cas de



Le directeur général de la Société nationale immobilière (SNI), Juste Valère Okologo.

faute grave commise par un fonctionnaire, s'il est estimé que le maintien en service de l'intéressé est inopportun ou peut provoquer des perturbations, celui-ci, en attendant sa comparution devant un conseil de discipline, peut être immédiatement suspendu de ses fonctions par décision du ministre responsable... ».
L'article énumère les 10

fautes graves de nature à justifier une mesure de suspension. Il s'agit de la concussion, de la corruption, des détournements de deniers publics, du vol, du faux en écriture de faux, de l'escroquerie, de l'extorsion et du chantage, de l'abus de confiance, du refus d'obéissance, du manquement à l'obligation de réserve et des absences répétées sans autorisation. Or, il se trouve, explique-ton, que Juste Valère Okolo-

gho n'a fait l'objet que d'une audition dans le cadre d'une enquête en cours, sans inculpation formelle. Et encore moins, comme le précise l'article 131 de la loi n 8/91, d'une suspension préalable du conseil de discipline de l'organisme auprès duquel celui-ci est détaché, personne morale compétente à procéder à la suspension des fonctions de l'agent. A savoir le Conseil d'administration de la SNI.

De plus, souligne-t-on, le pouvoir de nomination et de révocation d'un agent public reste du ressort exclusif du chef de l'Etat, sur proposition du Premier ministre en Conseil des ministres.

# Entrepreneuriat

# Citibank et JA Gabon main dans la main !

F.A.

Libreville/Gabon

JUNIOR achievement (JA) Gabon et Citibank Gabon ont officialisé, le 17 février dernier, à Libreville, un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Cet accord qui été signé entre la directrice d'Académie provinciale (DAP) de l'Estuaire, Éliane Pamboud, et la direc-

trice exécutive de l'association JA Gabon, Radia Garrigues, en présence de Juliette Weisflog, directrice générale de Citibank Gabon, donateur, a pour but de mettre en œuvre le programme dénommé "Notre Quartier". Lequel permet aux élèves, âgés de 6 à 12 ans, des écoles primaires, essentiellement publiques, de découvrir d'un point de vue économique et social, leur environnement quotidien,

leur quartier. En clair, il s'agit d'initier les jeunes aux notions économiques, à travers le fonctionnement d'une collectivité.

Selon Éliane Pamboud, «l'approche par compétences est en phase avec les programmes en vigueur dans nos écoles». Cette approche consiste à centrer les apprentissages sur le développement des compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches, là où les ap-

proches traditionnelles organisent les activités d'apprentissage en se focalisant essentiellement sur les savoirs.

L'apprentissage des élèves se fera, de façon ludique, à travers des ateliers, des jeux de rôles, des jeux éducatifs, des projets collectifs et des visites dans diverses institutions, avec la collaboration des inspecteurs pédagogiques du ministère de l'Education nationale, des

enseignants des écoles, des facilitateurs de JA Gabon, ainsi que des employés volontaires de Citibank Gabon. Avec pour objectif de faire découvrir, d'un point de vue économique et social, les interactions entre diverses activités au sein d'un quartier. Au total, plus de 900 élèves prendront part, dans les prochaines semaines, à cette campagne éducative menée avec l'appui de JA Gabon et Citibank Gabon.

# Entrepreneuriat

# Les avantages du Speed-dating pour les entrepreneurs

F.A.

Libreville/Gabon

LANCÉ depuis le 14 décembre 2016 à Libreville, l'Espace PME organise chaque mois des rencontres et des ateliers animés par des experts de qualité dans plusieurs domaines. A cet effet, un speed-dating y est organisé chaque mois. Il

s'agit d'un événement pendant lequel des entrepreneurs et/ou porteurs de projets rencontrent de potentiels investisseurs, des business angels et des banquiers, dans le but d'obtenir un financement de leur projet ou leur Petite et entreprise movenne (PME). Mais aussi un moment d'échanges et de pédagogie, car les entrepreneurs rencontrent, en deux heures, plusieurs établissements bancaires qui peuvent apporter un nouvel éclairage à leur projet.

Cette rencontre est gratuite et chacun passe 15 mn face à un banquier qu'il se doit de convaincre. Elle est réservée exclusivement aux adhérents de l'Espace PME. Une première au Gabon.

Ainsi depuis janvier 2017, cet événement est reconduit avec les partenaires qui acceptent de jouer le jeu. Le dernier en date a eu lieu le 16 février 2017. Le prochain est prévu le 16 mars. Les deux premières rencontres ont accueilli BGFI, Ecobank, BICIG, Finam et Orabank. Des moments d'échanges et de partage ayant enregistré une vingtaine d'entrepreneurs en recherche de financement.

« J'ai été agréablement surprise. J'ai pu m'adresser aux banquiers dans de bonnes conditions, sans stress. J'ai eu le temps nécessaire de développer toutes les parties de mon projet de bout en bout. Ils m'ont orientée vers des personnes clés qui pourront m'accompagner, et m'ont donné des éléments et arguments nécessaires pour constituer un dossier solide et détaillé dont j'aurais besoin pour solliciter un financement », a indiqué Corinne Sipamio-Berre,

une adhérente.